«JE SUIS», UN THÉÂTRE QUI RÉHABILITE UNE HISTOIRE TUE, REFOULÉE FACE AU DISCOURS OFFICIEL PAGE 4

JAA / PP / JOURNAL, 1211 GENÈVE 13

GAUCHEBDO

SUCCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH N° 3 • 16 JANVIER 2015 • CHF 3.-

Quelle politique après la tuerie de «Charlie Hebdo»? Notre cahier spécial pages 5 à 8

Le référendum contre le 2e tube au Gothard fait carton plein page 2

Jura: la gauche s'oppose à un «impôt sur la pauvreté» page 3

«Nous serons livrés à la merci des multinationales du secteur»

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ • Pierre-Yves Maillard monte au créneau. Le conseiller d'Etat vaudois s'oppose catégoriquement à l'ouverture complète du marché de l'électricité envisagée par le Conseil Fédéral qui menace, selon lui, tant les infrastructures en mains publiques qu'une politique durable d'investissements énergétiques.

En 2002, les Suisses avaient refusé en votation le projet de loi sur l'ouverture du marché de l'électricité (LME), afin de conserver en mains publiques la production et la distribution de l'électricité. Passant outre cette décision populaire, les Chambres ont adopté la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEl), entrée en vigueur en 2007. Depuis 2009, les gros consommateurs – ceux qui consomment plus de 100'000 kWh par an – ont la possibilité de choisir eux-mêmes leur fournisseur. En 2014, ce sont 27% des consommateurs éligibles qui sont concernés par cette possibilité que le Conseil fédéral entend généraliser à tout le monde. En octobre dernier, il a lancé une consultation, qui s'achèvera le 22 janvier, relative à un projet d'arrêté pour ouvrir complètement le marché suisse de l'électricité. Opposant de la première heure à une libéralisation qui menace tant les infrastructures en mains publiques qu'une politique sérieuse d'investissements énergétiques, le socialiste Pierre-Yves Maillard est prêt à remonter au créneau pour s'y opposer, tout en appelant la gauche à lancer un référendum contre cette révision si elle reste en l'état.

En 2002, le peuple avait refusé l'ouverture du marché de l'électricité. Opposant de la première heure à la libéralisation, le socialiste remonte au créneau: «En général, l'ouverture à l'Europe peut se faire dans un intérêt réciproque bien compris. Dans le cas contraire, il ne faut pas la soutenir.» Jean-Bernard Sieber / ARC

Le Conseil fédéral a lancé une procédure de consultation sur un projet d'arrêté visant à l'ouverture complète du marché suisse de l'électricité. Après les grandes entreprises, les PME et les petits consommateurs pourront choisir leur fournisseur d'électricité. Qu'est-ce qui vous gêne dans cette ouverture?

PIERRE-YVES MAILLARD *On assiste à la répétition du débat de 2002. Douze ans après cette victoire de la gauche et des syndicats contre la privatisation du marché de l'électricité, la situation n'a pas changé, elle s'est même aggravée. La crainte d'une perte de maîtrise publique sur un secteur stratégique pour le pays est toujours bien présente, notamment du fait que la petite taille des compagnies suisses fait qu'elles peuvent devenir des proies faciles pour les géants de l'électricité européens. En ouvrant le marché, nos compagnies devront chercher des partenariats capitalistiques et seront à la merci des multinationales du secteur.*

A cela s'ajoute un élément aggravant lié aux nouvelles pratiques comptables dans le secteur énergétique, qui imposent aux compagnies de production de valoriser leur production au prix de gros du marché. Quand celui-ci baisse, les pertes comptables s'accentuent. Or, ce prix a fortement chuté du fait d'une croissance faible, de la baisse du prix du pétrole et de la surabondance de l'offre. Par contrecoup, cette situation rend dès lors tout investissement risqué, comme on le voit avec Alpiq, qui a annoncé en juin dernier vendre sa participation dans Swissgrid, le réseau national de transport électrique à haute tension. Cette incertitude montre qu'il ne faut pas livrer le secteur électrique à des mécanismes intégraux de marché. Actuellement, 60 à 70% du marché est protégé par monopole, avec une exemption de ces règles comptables pour les clients captifs, ce qui permet d'avoir un cadre stable pour les investissements. Il faut maintenir cette situation.

«Pour mobiliser les investissements, il nous faut la sécurité d'un monopole»

Cette ouverture du marché mettrait-elle en péril les investissements nécessaires dans les énergies renouvelables que sont l'hydraulique ou l'éolien?

Même si l'on a actuellement une surabondance de l'offre, il est clairement nécessaire d'avoir des investissements à long terme, d'autant plus quand on a délibérément décidé de se passer d'une énergie du fait de la sortie du nucléaire. Une option que je soutiens d'ailleurs et dont la mise en œuvre doit être rapide. Pour favoriser une énergie de substitution moins nocive pour l'environnement, il faut donc créer des conditions d'investissement sûres. Avec une ouverture du marché fondée sur des tarifs de 4 centimes le kWh, personne ne se risquera plus à investir en Suisse. Il faudrait que la Confédération subventionne ces investissements dans l'énergie durable à hauteur des deux tiers, mais cette solution fédérale reste incertaine et peut être remise en cause du jour au lendemain par les chambres. Pour mobiliser ces milliards, il faut donc la sécurité d'un monopole, comme cela a été fait lors du développement des barrages. C'est la seule solution pour que des investissements soient aussi réalisés dans le réseau de transport pour le rendre plus flexible ou plus intelligent.

SUITE DE L'INTERVIEW EN PAGE SUIVANTE

UT LE DIRE...

Les particules fines accroissent la mortalité

Une nouvelle étude confirme la dangerosité des particules fines: celles-ci tuent, et même à très court terme.

En France, l'Institut de veille sanitaire (inVS) a quantifié l'impact des particules fines dites PM10: elles peuvent aggraver des problèmes de santé préexistants en affectant notamment les voies respiratoires et le cœur. A partir d'une concentration même très faible, les PM10 peuvent notamment causer un AVC, une crise cardiaque ou encore une embolie pulmonaire. L'impact est le plus fort entre le deuxième et le cinquième jour après l'exposition.

Selon les auteurs, «à chaque fois que la concentration de PM10 augmente de 10 microgrammes par mètre cube, le risque de mort, hors accident, croît de 0,5%», un chiffre qui passe à 1,04% chez les plus de 75 ans. Selon l'OMS, plus de 2 millions de personnes meurent chaque année des suites de l'inhalation de particules fines.

Les particules fines, que l'on retrouve principalement en ville, proviennent majoritairement des systèmes de chauffage ainsi que des gaz d'échappements, en particulier des moteurs Diesel. Les pics de pollution sont fréquents dans les principales villes de Suisse romande, et les seuils d'information souvent dépassés.

Il est aujourd'hui nécessaire, en Suisse également, d'effectuer des études épidémiologiques sur les conséquences de la pollution aux particules fines: si la question de la mortalité est centrale, il s'agirait également d'étudier les coûts, en termes de soins médicaux et de journées d'hospitalisation, qu'une telle pollution engendre.

De quoi conforter la position de celles et ceux qui militent pour une augmentation de la part des transports publics dans la mobilité urbaine.

Julien Sansonnens

N° 3 • 16 JANVIER 2015 GAUCHEBDO

«Nous serons livrés à la merci des multinationales du secteur»

Suite de l'interview de Pierre-Yves Maillard

Les associations de producteurs d'électricité comme l'association des entreprises électriques suisses (AES) sont pourtant en faveur du projet. Comment l'expliquez-vous?

L'idéologie du marché impose sa doxa partout, à commencer dans les milieux d'affaires. Certains dirigeants d'entreprises électriques seraient flattés de l'intérêt que leur porteront les multinationales étrangères. D'autres secteurs économiques, notamment bancaires, attendent des avantages financiers ou des aménagements de l'Europe, en échange d'une ouverture du marché de l'électricité.

«Les électriciens vont multiplier les pseudo-offres pour appâter l'usager»

Il est prévu que les petits consommateurs puissent toujours retourner au tarif historique des distributeurs électriques, contrôlé par la commission fédérale de l'électricité (ElCom). N'est-ce pas une garantie suffisante?

Cette garantie est de la poudre aux yeux. La sécurité de l'approvisionnement ne se décrète pas. Si après la libéralisation le prix antérieur n'existe plus, ce n'est pas le Conseil fédéral qui va pédaler pour fournir de l'électricité au prix d'origine. Pour y arriver, certaines entreprises seront contraintes de réduire leurs coûts, de licencier ou de diminuer leurs investissements dans les infrastructures, avec des risques pour la sécurité. Acheter au meilleur prix sur le marché libre va aussi se faire au détriment des énergies renouvelables, plus onéreuses que les énergies polluantes. Cela entraînera aussi des jeux d'écriture d'une complexité folle de la part des producteurs, car ceux-ci devront jongler entre leur importation de l'étranger et la production locale pour satisfaire la demande. Comme cela s'est passé avec l'assurance-maladie, les électriciens vont multiplier les pseudo-offres pour appâter l'usager, en proposant des rabais imbattables et inutiles pour une consommation électrique à deux heures du matin, alors qu'il y aura pénurie à midi. Il faut aussi rappeler aux consommateurs que cette ouverture du marché pénalisera les entreprises électriques publiques locales. On peut critiquer les marges des entreprises électriques communales, mais elles restent au moins à la collectivité plutôt que d'être distribuées à des actionnaires. Dans un marché libéralisé, les entreprises chercheront à accroître leur marge, ce qui se fait aux dépens des investissements et de la collectivité.

«Refuser cette ouverture n'implique pas de revenir à la chandelle»

Le Conseil fédéral justifie sa décision par la nécessité de se rapprocher de l'UE dans le secteur électrique, qui veut parachever son marché intérieur de l'énergie. Peut-on se mettre en porte-à-faux avec l'UE?

L'attitude de la Suisse doit être pragmatique. En général, l'ouverture à l'Europe peut se faire dans un intérêt réciproque bien compris. Dans le cas contraire, il ne faut pas la soutenir. Refuser cette ouverture n'implique pas de revenir à la chandelle. Contrairement à l'Europe, la Suisse n'a pas fait la bêtise de libéraliser des secteurs comme la santé ou les transports publics, grâce à la mobilisation de la gauche et des syndicats, qui ont empêché toute une vague de privatisations. Le vote de 2002 a été important au niveau national, mais il a été suivi par d'autres succès dans les cantons contre les privatisations comme à Zurich ou au Tessin. On ne doit pas se repentir d'avoir bloqué cet agenda de privatisations. Cela nous a finalement permis de maintenir des banques cantonales au service des PME, mais aussi des transports publics de qualité. ■

Propos recueillis par Joël Depommier

L'Union des villes suisses veut repousser l'ouverture du marché de l'électricité

Le Conseil fédéral prévoit une ouverture complète du marché de l'électricité pour 2018. Une position que n'approuve pas l'Union des villes suisses (UVS). «Il serait judicieux de repousser de deux à trois ans cette ouverture du marché, car elle va arriver au moment de la mise en place du premier paquet de mesures de la Stratégie énergie 2050», nous explique Martin Tschirren, directeur suppléant de l'organisation. Du côté de la Ville de Genève, on est plus catégorique, estimant que cette ouverture est une «erreur», tout en exigeant aussi un ajournement de la décision. «La Ville estime notamment que le soutien au développement des énergies renouvelables n'est pas assuré. En effet, si le prix devient l'unique critère, il est très probable que les consommateurs se tourneront vers l'énergie la moins chère (nucléaire ou charbon) avec un impact évident sur l'environnement», souligne la Ville dans un communiqué. ■

JDr

GAUCHEBDO ABONNEMENT

Chaque semaine, la tribune des hommes et des femmes qui résistent, la voix de celles et de ceux qui veulent changer la société. Abonnez-vous !

❏ **Abonnement au journal papier**		❏ **Abonnement pdf**	CHF 110.-
❏ Soutien	CHF 250.-	❏ **Abonnement papier + pdf**	
❏ 1 an	CHF 150.-	❏ Soutien	CHF 250.-
❏ 1 an réduit	CHF 75.-	❏ 1 an	CHF 200.-
❏ 6 mois	CHF 80.-	❏ 1 an réduit	CHF 125.-
❏ 6 mois réduit	CHF 40.-	Si vous souhaitez combiner votre abonnement papier avec le pdf, rendez-vous sur www.gauchebdo.ch/pdf	
❏ Essai (3 mois ou 12 numéros)	CHF 10.-		

Tarif réduit pour apprenti-e-s, étudiant-e-s, chômeur-se-s , AVS/AI. Merci de joindre un justificatif.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... NPA - localité : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

A renvoyer à **Gauchebdo, Service des abonnements, case postale 168, 1211 Genève 13**

Vous pouvez aussi vous abonner par téléphone (079 686 79 37) et sur le web (www.gauchebdo.ch/abo)

L'assurance maladie sociale ou le chacun pour soi?

SANTÉ • Au moment où les foules déferlent par milliers dans les rues en proclamant la cohésion sociale, il est plus que jamais temps de se souvenir que le «vivre ensemble» passe notamment par un système de protection sociale solidaire.

La *NZZ am Sonntag* a cru bon de déterrer le dossier gouvernemental «santé 2020» sorti en 2013 et a interrogé Alain Berset, qui a évoqué le projet de suppression des franchises élevées de l'assurance maladie obligatoire. Pour «économiser» 2 à 300 francs sur leur prime mensuelle, des assurés prennent le risque de payer de leur poche les premiers 2'000 ou 2'500 francs de leurs frais de santé. Une grave entorse à la solidarité entre malades et bien portants voulue par la LAMal. Ce n'est généralement pas un problème pour les cossus, surtout s'ils sont en bonne santé. Mais ce système hyper libéral de la «liberté individuelle» peut gravement chahuter un budget modeste en cas de maladie, conduire à des mises aux poursuites, voire surtout amener des malades à ne pas se faire soigner. Une récente statistique affirme qu'il y aurait entre 12 et 15% des assurés à refuser des soins faute d'argent. Un paradoxe scandaleux pour une assurance obligatoire, la LAMal!

Comment justifier qu'une assurance sociale s'identifie de plus en plus au système général des assurances où chacun paie selon ses coûts? Le poids du discours des assureurs, la stigmatisation des plus faibles et l'idéologie du chacun pour soi minent les principes du vivre ensemble et rongent les bases des assurances sociales. Ainsi, l'annonce d'un retour à la doxa de la solidarité, une position enfin sociale du Conseiller fédéral socialiste, a surtout créé l'inquiétude des familles et des retraités modestes contraints de s'assurer aux conditions des franchises élevées. Et voilà les fossoyeurs tenaces des assurances sociales – comme l'UDC, les assureurs et leurs disciples – qui en profitent pour exiger des franchises de 3'000 francs ou un démantèlement des prestations et qui proclament, en toute quiétude, les vertus incomparables de l'individualisme et du chacun pour soi.

C'est au point que le mot «solidarité» en perd son sens profond. Ne serait-il devenu qu'un avatar juste bon à figurer dans le dictionnaire du politiquement correct? Au moment même où, après les drames terroristes en France, les foules déferlent par milliers dans les rues en proclamant la cohésion sociale. Le destin commun n'est jamais un acquis. Il se cultive et se construit. A nous tous de savoir défendre sans concessions les valeurs de la solidarité et du partage, de se les réapproprier, de les réinventer et de prendre ainsi un soin farouche de notre Etat social. Nos assurances sociales – AVS, AI, chômage, LAMal – en sont le fruit. ■

Christiane Jaquet

Le deuxième tube au Gothard ne verra peut-être pas la sortie du tunnel

125'573, c'est le nombre de signatures que l'association «non au 2ème tube au Gothard», composée d'une cinquantaine d'organisations, a remis à la Chancellerie fédérale le 13 janvier dernier. Seules 50'000 signatures étaient nécessaires pour faire aboutir le référendum lancé par l'association contre un second tunnel routier sous les Alpes. Un «excellent résultat», qui «montre que la notion de protection des Alpes reste très bien ancrée en Suisse», selon Jon Pult, président de l'initiative des Alpes. «Le doublement du tunnel au Gothard aboutira tôt ou tard à un doublement des voies de circulation et par conséquent, à un doublement du nombre de poids lourds. La promesse politique d'ancrer dans la loi une limitation des capacités est une idée sympathique, mais aucune garantie contre une déferlante de camions», affirme quant à elle Caroline Beglinger, coprésidente de l'association «Non au 2ème tube au Gothard» et codirectrice de l'ATE, Association transport environnement. «Du fait de l'inauguration du tunnel de base du Gothard l'année prochaine, ce projet de 2ème tube est tout à fait absurde. Car, grâce au plus long tunnel ferroviaire du monde, le chemin de fer offrira assez de capacités pour transférer de manière conséquente le trafic de marchandises de la route au rail et pour procéder de manière efficace et économique à l'assainissement du tunnel existant sans la construction d'un 2ème tube», expliquent les référendaires par voie de communiqué. Ils relèvent également que «plus de 10 pour cent des signatures validées ont été récoltés au Tessin», dont la population ne se sentirait pas représentée par ses élus sur cette question. «Dans le Tessin méridional notamment, la population souffre depuis des années de la qualité déplorable de l'air et des conditions routières chaotiques», pointe ainsi le communiqué.

Béatrice Devènes / Association «Non au 2e tube au Gothard»